

Mis en ligne par Revue de presse, le 19 mai 2015 (dernière m.a.j. : 28 février 2018)



*Les débats autour de la réforme du collège se focalisent sur les intentions annoncées de celle-ci, et se sont polarisés politiquement.*

*Certains, très contents de pouvoir ressouder leur camp, se lancent dans une défense et illustration des langues anciennes en oubliant leur responsabilité dans la situation actuelle de ces disciplines (suppressions de postes et réforme du lycée). D'autres se félicitent de la future démocratisation des langues anciennes sans jamais se pencher sur les conditions dans lesquelles elle pourrait se poursuivre dans ce nouveau cadre.*

*On discute des principes, on fait de grandes phrases, on propose des analyses sur la place, le rôle social de telle ou telle discipline (et notamment des langues anciennes) mais, curieusement, jamais on ne fait de prospective sur les effets de la réforme sur les langues anciennes en particulier, jamais on évoque ce paradoxe d'avoir fait disparaître des grilles une discipline pour la transformer en module interdisciplinaire, mais avec tout de même un programme et une possibilité de groupe d'approfondissement, ce qu'en bon français on appelle une "option".*

*Lorsque, sur les réseaux sociaux, l'auteur de ces lignes interpelle des responsables syndicaux, des journalistes éducation ou encore des responsables du ministère, il n'a jamais de réponse. Peut-être parce que, tout simplement, personne n'est capable de percevoir les effets de cette nouvelle organisation sur la discipline LCA.*

Lire la suite de l'article de Vincent Bruni :

<http://meditationesantiquitatibus.blogspot.fr/2015/05/langues-anciennes-et-e-pi-petite-faq.html>